

Magazine trimestriel édité par SODIPA, SARL
au capital de 22 867 euros, durée : 50 ans,
RCS : Paris B343 837 696
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
Tél. : 01 40 04 53 85 - Fax : 01 40 04 53 79

Gérant et Directeur de la Publication :
Michel PETIT

Principal actionnaire : UNCEIA

Comité de Rédaction : M. BARBEZANT (UNCEIA) - F. BLANC (VetAgro Sup) - C. DOERLER (ANFEIA - UNCEIA) - J.-M. DUPLAN (INA) - D. GAY (ASIA, CIA 01) - O. GERARD (UNCEIA) - K. RIVIÈRE (FCL) - D. LEGUYADER (CREAVIA) - Y. LEMAIRE (Association des Chefs de Centre, OSON) - J. MARTIN (ASIA, ELIACOOP) - J.-C. MAYAR (COOPELSON) - M. PETIT - A. CHANVALLON (Institut de l'Élevage) - C. QUETGLAS (UNCEIA) - N. RICHARD (AMÉLIS) - P. SALVETTI (UNCEIA) - J.M. VACELET (OS Montbéliarde) - E. VIEL (ASIA, AMÉLIS) - A. VILLARET (BCTI) - M. VILLEMAGNE (CIA 42, GÈNES DIFFUSION)

Comité de Relecture : C. QUETGLAS (UNCEIA), J.C. MAYAR (COOPELSON) - C. DOERLER (ANFEIA - UNCEIA) - M. PETIT

Journaliste chargé de la rédaction :
Pascal PULVÉRY
pascal.pulvery@unceia.fr

Abonnements : Patricia GUILPAIN
patricia.guilpain@unceia.fr

Publicité : au siège
Tél. : 01 40 04 53 85

Réalisation : Colorteam
27, rue des Ronzières
63000 CLERMONT-FERRAND
Imprimerie marquée  

Commission Paritaire : 0212T84857

ISSN : 0153-6281

Dépôt légal de parution : 4^e trimestre 2010

Photo de couverture :
Pascal PULVÉRY

BTIA n° 138 Décembre 2010

Présent dans ce n°:

- Poster pages 26 et 27 : Vaches de race Aubrac près de Laguiole © Pascal PULVÉRY

Toute reproduction même partielle des articles publiés dans le BTIA est interdite. La jurisprudence a décidé que les éditeurs d'une revue ne sont pas responsables des erreurs commises dans l'ouvrage et que l'imprimeur décline toutes responsabilités quant aux erreurs ou omissions.



Edito

La maîtrise des risques professionnels : un enjeu majeur

La sécurité des salariés est un enjeu à la fois pour les hommes, l'entreprise et la société. Si les accidents du travail et les maladies professionnelles (AT-MP) ont un coût, la prévention est un investissement.

La branche des entreprises de sélection et de reproduction animales s'inscrit dans une démarche de maîtrise des risques professionnels dans laquelle une attention particulière est portée aux emplois de techniciens d'insémination et de taurelliers eu égard à leurs conditions particulières de travail les exposant à des risques professionnels spécifiques. Le projet de guide de bonnes pratiques pour la production de semence et l'accord sénior de branche du 18 décembre 2009 dans son volet des actions relevant « de l'amélioration des conditions de travail et de la prévention des situations de pénibilité », traduisent cette volonté.

Point important, il importe d'intégrer dans cette démarche vertueuse le maillon des éleveurs sur lesquels pèse également une obligation de sécurité des intervenants extérieurs à leur exploitation.

La maîtrise des risques professionnels demeure un enjeu majeur aux multiples facettes :

- enjeux humains : améliorer les conditions de travail des salariés, assurer leur santé et leur sécurité, anticiper l'usure professionnelle et diminuer les facteurs de pénibilités ;
- enjeux économiques : diminuer le coût des AT/MP, réduire l'absentéisme, améliorer la qualité et la réactivité par de meilleures conditions de travail et contribuer à la performance de l'entreprise ;
- enjeux sociaux : créer les conditions d'un meilleur emploi, développer l'attractivité et l'image de l'entreprise, favoriser le dialogue social et améliorer l'image de la profession ;
- enjeux juridiques : respecter la législation notamment par un engagement dans une démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels de nature à garantir les risques juridiques (responsabilité contractuelle et pénale).

Elle requiert une attention sans relâche de tous les acteurs concernés : entreprises, IRP (Institutions Représentatives du Personnel), salariés et éleveurs. Le relâchement en la matière est souvent l'ennemi le plus insidieux

Armel PLOUZEAU, Président de la Commission sociale de l'UNCEIA